

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 23/006/2006 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 06/06 (ASA 23/002/2006 du 6 janvier 2006) et ses mises à jour (ASA 23/003/2006 du 13 janvier 2006 et ASA 23/004/2006 du 18 janvier 2006)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRISONNIERS D'OPINION / DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS

CAMBODGE

Kem Sokha (h), président du Centre cambodgien pour les droits de l'homme (Cambodian Center for Human Rights, CCHR)

Pa Nguon Teang (h), directeur par intérim du CCHR, directeur d'une station de radio

Rong Chhun (h), président de l'Association des enseignants cambodgiens indépendants (Cambodian Independent Teachers Association, CITA)

Mam Sonando (h), directeur de Radio Beehive

Yeng Virak (h), directeur du Centre cambodgien d'éducation juridique (Community Legal Education Center, CLEC)

Chea Mony (h), président du Syndicat libre des travailleurs

Ea Channa (h), vice secrétaire-général du Mouvement des étudiants pour la démocratie

Men Nath (h), président de l'Association des fonctionnaires cambodgiens indépendants

Prince Sisowath Thomico (h), secrétaire du roi Sihanouk, l'ancien monarque

Say Bory (h), conseiller du roi Sihanouk

Londres, le 7 février 2006

Le 3 février, les avocats du gouvernement ont officiellement retiré les plaintes déposées contre les défenseurs des droits humains Kem Sokha et Pa Nguon Teang, le syndicaliste Rong Chhun et le directeur de radio Mam Sonando. Hun Sen, le Premier ministre cambodgien, a demandé aux avocats d'abandonner les poursuites en diffamation contre les quatre hommes, après que ces derniers l'eurent remercié par lettre de les avoir fait libérer de prison le 17 janvier.

Le Premier ministre avait demandé au tribunal municipal de Phnom Penh d'ordonner leur libération sous caution à un moment où la communauté internationale condamnait fermement les mesures de répression lancées par le gouvernement cambodgien, qui portaient atteinte à la liberté d'expression. Kem Sokha, Pa Nguon Teang, Rong Chhun, Mam Sonando et Yeng Virak, libéré sous caution le 11 janvier, avaient été emprisonnés pour avoir critiqué la politique du gouvernement au sujet de la frontière avec le Viêt-Nam.

Les plaintes formulées contre Yeng Virak, le Prince Sisowath Thomico et Chea Mony ont également été retirées, selon les informations reçues. Chea Mony est rentré au Cambodge le 1^{er} février. Ea Channa, Men Nath and Say Bory sont toujours à l'étranger. Les plaintes déposées contre eux n'ont pas été abandonnées et ils doivent toujours répondre de charges devant les instances judiciaires.

Ces défenseurs des droits humains et personnalités de la société civile avaient été placés en détention et/ou inculpés de diffamation et d'autres infractions parce qu'ils avaient critiqué la politique menée par le gouvernement dans le cadre d'un accord frontalier controversé avec le Viêt-Nam. Les mesures dont ils ont fait l'objet ont gravement porté atteinte à la liberté d'expression dans le pays.

Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International continuera de surveiller la situation de ces personnes et interviendra à nouveau en leur faveur si nécessaire. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes pour le moment.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*